

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !**

**N° action : 58**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

**Description de l'action :**

**- Contexte :**

On compte en moyenne 165 jours de pluie par an en Belgique, dont la majorité des précipitations ont lieu au printemps et en automne. Le climat pluvieux peut donc être considéré comme un élément contraignant et rebuter les visiteurs à venir sur le territoire et à sortir lors des jours de pluie.

**- Objectifs :**

L'objectif est de faire de la pluie un véritable atout en créant des aménagements qui utilisent la pluie et sont mis en valeur sous l'effet des précipitations. Si l'intention première est d'inciter les visiteurs à sortir en extérieur lorsqu'il pleut pour découvrir ou redécouvrir des sensations, des odeurs, des bienfaits, des contrastes de matières, des jeux de lumières, des univers sonores par le jeu des installations artistiques/scientifiques et poétiques qui seront créées, la finalité peut aussi ouvrir la réflexion à l'importance de l'eau et de son cycle, à sensibiliser le public à un usage rationnel, à l'importance de l'eau dans l'écosystème, ...

Les artistes/créateurs seront invités à proposer une ou plusieurs créations/ installations /aménagements utilisant la pluie comme thématique et fil conducteur et permettant de valoriser certains lieux, inciter à la balade pour découvrir l'un ou l'autre parcours, devenir acteur d'un processus qui s'enclenche par le biais de la pluie, interagir avec une œuvre pour découvrir certains effets sonores ou observer des mouvements cinétiques provoqués par les précipitations, ... L'idée étant que la pluie soit l'élément déclencheur et que l'œuvre devienne vivante sous l'effet des précipitations. La pluie devenant ainsi un incitant et non une contrainte à la sortie.

Les auteurs créateurs devront se conformer aux exigences d'un cahier des charges reprenant les éléments de cadrage en matière de sécurité, matériaux, confection, stabilité, durabilité, budget, conditions d'installations, ...garantissant la sécurité de l'installation, sa pérennité et

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

son entretien. Plusieurs catégories de créations pourraient être définies pour la sélection : originalité, esthétique et poésie, effets obtenus, aspect ludique, aspect scientifique, et didactique entre autres.

L'appel à projet sera lancé vers tous les citoyens, créateurs, sculpteurs, collectifs, ingénieurs, inventeurs, musiciens (...)

### - **Méthodologie :**

1. Consultation de spécialistes pour la rédaction du cahier des charges et de la grille de critères qui constitue la base de la sélection des candidats. Le cahier des charges et la grille de critères veilleront à ce que la réalisation des œuvres ne porte aucun préjudice aux objectifs environnementaux.
2. Lancement de l'appel à projet par diffusion via les réseaux sociaux et les structures et partenaires culturels de territoire : Centre Culturel, Centre d'art, (...).
3. Constitution du jury qui sera composé pour partie de spécialistes en ingénierie, de spécialistes du monde artistique et d'une possibilité de vote par les habitants du territoire du Parc.
4. Repérage des lieux potentiels et entame des autorisations nécessaires.
5. Analyse des projets et sélection sur base de la grille d'évaluation définie par le jury.
6. Sélection des œuvres retenues et attribution des marchés.
7. Accompagnement des auteurs choisis pour le suivi des implantations (autorisations, vérifications des stabilités de terrain, validation par des spécialistes...).
8. Suivi des opérations de « construction, élaboration » des œuvres pour assurer le respect des timings.
9. Validation des installations par les experts.
10. Réalisation du cahier des charges pour l'appel d'offres du balisage et des panneaux explicatifs et attribution du marché.
11. Vernissage in situ pour chaque création et communication via les réseaux et relais par les partenaires touristiques du territoire.
12. Élaboration d'un dépliant cartographiant les œuvres à déposer dans les lieux de fréquentation touristique.

### - **Localisation :**

8 créations (une par commune) réparties ponctuant un parcours sur l'ensemble du territoire du Parc national en fonction de la richesse des lieux mais aussi des opportunités et configurations spécifiques et éventuellement des lieux prédéfinis par les auteurs des installations/ créations.

### - **Public(s) ciblé(s) :**

Familles, groupes, individuels, PBS, scolaires, ...